

MAINE-ET-LOIRE

MODE

LE MAGAZINE DES SERVICES DE L'ETAT

Rapport d'activité des services de l'État 2015

OCTOBRE 2016 #11

Numéro Spécial

L'Année en images

Retrouvez l'année 2015 en images...

VISITES OFFICIELLES DE PATRICK KANNER ET DE CHRISTIANNE TAUBIRA AVEC LE PRÉFET FRANÇOIS BURDEYRON





CÉRÉMONIE DE PRISE DE FONCTIONS DE MME BÉATRICE ABOLLIVIER LE 26 OCTOBRE 2016











ÉLECTIONS RÉGIONALES ► MISE SOUS PLI

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2015 ► SALLE DE BAL DE LA PRÉFECTURE





Édito

'année 2015 a été marquée par de graves événements dont les images sont encore présentes dans tous les esprits. La menace terroriste qui a lourdement et à plusieurs reprises frappé le pays, l'arrivée massive de



migrants sur les côtes européennes ou encore la crise des éleveurs ont exigé une mobilisation sans précédent des services de l'État. La conjoncture économique encore fragile a nécessité des mesures concrètes de soutien à l'emploi et à l'activité des entreprises, mais aussi de lutte contre les inégalités, qui dans ce contexte revêt une importance particulière.

Cette action a été menée dans le cadre plus large de la continuation de l'effort de redressement des finances publiques, auquel toutes les composantes de la puissance publique ont pris part.

Aussi ce rapport n'aspire-t-il pas à l'exhaustivité, mais entend présenter les éléments structurants de la réponse qu'a apportée l'État à ce contexte spécifique dans le département de Maine-et-Loire: la mise en œuvre de l'État d'urgence et la mobilisation des effectifs de l'opération Sentinelle, l'élaboration d'un plan d'urgence en faveur des éleveurs, mais aussi le Pacte de Compétitivité et de Responsabilité et les actions en matière de cohésion sociale constituent autant de mesures déclinées sur le territoire par les services de l'État en 2015.

Ce rapport d'activité se veut donc synthétique, didactique et pragmatique. Il illustre la large palette de l'action de l'État dans le département, et l'engagement des hommes et des femmes qui l'incarnent au quotidien et à qui je souhaite rendre hommage.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Béatrice Abollivier Préfète de Maine-et-Loire

Retrouvez nous sur:

www.maine-et-loire.gouv.fr

Twitter @Préfet49

SOMMAIRE

4-6/ Sécurité:

- 3. Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation
- 5. Lutte contre l'immigration irrégulière
- 5-6. Mais aussi...

7-9/ Economie:

- 7-8. Favoriser et dynamiser l'emploi
- 9. Redynamiser le tissu entrepreneurial et la compétitivité du territoire

10-13/ Environnement:

- 10-11. Soutien à l'économie agricole
- 11-12. Développement durable et promotion des énergies renouvelables
- 13. Préservation du cadre naturel

14-16/ Cohésion sociale:

- 14. Accueil des étrangers
- 15-16. Les dispositifs d'aides sociales et de lutte contre les inégalités
- 16. La politique de la ville, la rénovation urbaine et les aides au logement

17-19/ L'aménagement du territoire et modernisation de l'action publique :

- 17-18. Relation avec les collectivités et développement des territoires
- 18-19. Modernisation des services de l'État

Mentions Légales

Directeur de publication : Préfète de Maine-et-Loire

Édition, conception, réalisation : Service départemental de la communication interministérielle - Préfecture de Maine-et-Loire

Comité de rédaction :

Réseau des chargés de communication des services de l'Etat en Maine-et-Loire

Crédits photos :

Préfecture, DDT, DDSP, Gendarmerie, DDPP, Sco, Pixabay,

Sécurité

l'année 2015 a été marquée par un renforcement du dispositif sécuritaire sur le territoire, avec l'entrée en vigueur de l'État d'urgence décrétée après les attentats du 13 novembre. Dans ce contexte, la lutte contre la menace terroriste et la radicalisation ont constitué une priorité majeure de l'action des forces de l'ordre.



Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation

Le service départemental du renseignement territorial (SDRT) contribue à la prévention des actions violentes par la détection, l'identification et l'évaluation des individus radicalisés, en coordination avec l'ensemble des services de sécurité. A ce titre, le SDRT, en lien avec le DDSP, participe à la cellule de suivi de la prévention et de la radicalisation, présidée par le Préfet.

Afin d'identifier ces cas aussi en amont que possible, des partenariats ont été mis en place avec les principaux acteurs concernés par l'identification et la détection de signaux faibles, au premier rang desquels l'Education Nationale, auprès de qui ont été assignés des référents sécurité, mais aus-

si les services publics (CAF, Pôle Emploi...), les directions départementales, et les principales collectivités locales. Parallèlement, le dialogue inter-religieux a été renforcé. Ces partenariats favorisent l'échange d'informations et permettent un meilleur suivi des situations.

La mise en œuvre de l'État d'urgence en Maine-et-Loire a permis aux forces de police et de gendarmerie de mener 32 perquisitions administratives et de procéder à 4 assignations à résidence.

Lutte contre l'immigration irrégulière

Dans le contexte de crise migratoire que connaît le continent européen, en corollaire de l'effort d'accueil consenti, la lutte contre l'immigration irrégulière, les filières, et la mise en œuvre d'une politique d'éloignement sont des axes prioritaires d'action en matière sécuritaire.

Pour l'année 2015, 486 mesures d'éloignement, dont 206 à l'encontre de demandeurs d'asile déboutés et 248 assignations à résidence ont été prononcées. 352 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés, en nette augmentation (+39,1 %) par rapport à 2014. 113 placements en rétention ont été prononcés, et 69 éloignements effectifs.

Mais aussi...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le bilan pour l'année 2015 est marqué par une baisse sensible de l'ensemble des indicateurs en Maine-et-Loire.

	2014	2015	Evolution
Accidents corporels	705	658	- 6,7 %
Blessés	909	852	- 6,3 %
Tués	33	31	- 6 %



DÉLINQUANCE

Les actions entreprises dans le cadre du plan de lutte anti-cambriolage mis en œuvre depuis la fin de l'année 2013 (opérations antidélinquance, présence renforcée sur les zones identifiées à risques, renforcement et amélioration de l'échange du renseignement...) ainsi que la montée en puissance du dispositif « participation citoyenne » ont permis de ramener le nombre de faits constatés de près de 2 000 en 2013 à 1 673 en 2015 et de maîtriser globalement la délinquance.

	2014	2015	Evolution
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	3822	4103	+ 7,35 %
Personnes mises en cause	2623	2644	+ 0,80 %
Faits élucidés	2915	3004	+ 3,05 %
Atteintes aux biens	18 843	18 513	- 1,65 %

GRANDS ÉVÉNEMENTS



En 2015, la montée du SCO d'Angers en Ligue 1 de football implique une sécurisation accrue des journées de match, soit une augmentation de près de 250 % des heures fonctionnaires consacrées au service d'ordre, les jours de match, sur une saison.

SÉCURITÉ DES POPULATIONS

• L'ARS a effectué 2 533 contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine et 1 348 contrôles des eaux de loisir en 2015. Cette action sera renforcée par le futur Plan Régional de Santé Environnement 3 (PRSE), qui a été présenté en octobre au Département, lors d'une réunion du comité de pilotage.



• Un exercice a été organisé sur 2 jours afin de tester le dispositif Orsec Val d'Authion. Il a permis aux acteurs concernés de s'approprier davantage leur plan communal de sauvegarde et d'être plus opérationnels en cas de crise.



• L'effort de maîtrise de la sécurité alimentaire a mobilisé 12 agents assistés par près d'une centaine de vétérinaires sanitaires, afin de prévenir l'apparition de foyers d'influenza aviaire, de salmonelles (13 suspicions dont 4 confirmées) ou encore de légionelloses (13 cas en 2015, dont aucun mortel).

Économie

Dans le département du Maine-et-Loire, qui a souffert d'une augmentation du taux de licenciement au cours de l'année 2015 (+9,8%), l'action de l'Etat en faveur de l'emploi en 2015 se décline en deux volets : une politique de maintien de l'emploi d'une part, et le développement de formations professionnelles d'autre part, permettant de favoriser l'insertion des jeunes dans le marché du travail.



Favoriser et dynamiser l'emploi

L'évolution du marché du travail en Maine-et-Loire						
	2015	2014	Taux d'évolution			
Chômage	9,5 %	9,5 %	0			
Demandeurs d'emploi	41 083	40 077	+ 2,5 %			
Licenciements économiques	2 106	1 918	+ 9,8 %			
Demandes d'activité partielle (en heure)	1 954 723	1 559 687	+ 25,3 %			
Heures chômées	223 561	323 928	- 31,2 %			

Accompagner le maintien de l'emploi

Dans un contexte de forte baisse de l'activité partielle, avec un total de 224 000 heures perdues en 2015 (100 000 de moins qu'en 2014), plusieurs actions contribuent à prévenir le licenciement économique :

- Une convention d'appui aux mutations économiques (AME) a été signée entre l'Etat et l'entreprise Les Jardins des Ardoisières à Trélazé pour développer les compétences du personnel de la jardinerie dans sa relation avec la clientèle pour un montant de 13 649€.
- Dans le cadre du Plan de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GEPC), 3 conventions ont été signées en 2015, respectivement l'OPCA OPCALIA sur le territoire Saumurois, la Fédération viticole d'Anjou Saumur et le CIBC Pays de la Loire.



Faciliter l'insertion dans le marché du travail

Dans un contexte économique en sortie de crise et un marché du travail tendu, l'Etat met en place un dispositif d'accompagnement des jeunes et des chômeurs dans leur recherche de travail.

Contrats aidés :

- 3 047 Contrats uniques d'insertion (CUI) conclus en 2015, dont 2 106 dans le secteur nonmarchand et 241 dans le secteur marchand.
- 393 CUI cofinancés par le Conseil départemental pour des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Mesures en faveur de la jeunesse :

- 717 contrats d'emplois d'avenir dont 582 dans le secteur non-marchand et 135 dans le secteur marchand.
- 2 057 conventions d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), comprenant un accompagnement personnalisé, le bénéfice au régime général de la sécurité sociale et une allocation de l'État pouvant atteindre 1 800 euros par an.
- 19 892€ engagés en aides indirectes au titre du Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ), pour lutter contre les obstacles sociaux à l'insertion dans le marché du travail.

• • Formation professionnelle :

- La promotion de la formation professionnelle régionale aux employeurs d'apprentis a permis une forte augmentation de son utilisation (+24,72% par rapport à 2014) avec 4 388 contrats signés en Maine-et-Loire en 2015.
- 1 018 contrats de professionnalisation, permettant aux jeunes de 16 à 25 ans d'acquérir une qualification professionnelle, ont été signés dans le département.
- 1 626 certifications partielles et totales, sous la forme de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), ont été délivrées par l'UT DIRECCTE en 2015.

Atténuer les effets du licenciement

Dans un contexte de forte baisse de l'activité partielle, avec un total de 224 000 heures perdues en 2015 (100 000 de moins qu'en 2014), plusieurs actions contribuent à prévenir le licenciement économique :

- 12 PSE ont été notifiés à l'UT DIRECCTE, représentant la suppression de 469 emplois. Ces plans, obligatoires pour les entreprises de plus de 50 salariés qui envisagent un licenciement collectif pour motif économique d'au moins 10 personnes, permettent d'atténuer les effets de ces licenciements et de faciliter la réinsertion pour les travailleurs venant de perdre leur emploi
- 13 conventions d'allocation temporaire dégressive (ATD) ont été signées en 2015, portant sur 708 bénéficiaires. Les ATD favorisent le reclassement externe d'un salarié en lui accordant une compensation financière pendant 2 ans, en particulier dans le cas où il subit une baisse de rémunération dans l'emploi de reclassement.

Redynamiser le tissu entrepreneurial et la compétitivité du territoire

Un panel de mesures a été mis en place pour redynamiser le tissu entrepreneurial et la compétitivité du territoire. Elles visent à :

Favoriser la compétitivité des entreprises

9 741 entreprises du département soumises à l'impôt sur les sociétés, ont bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour un montant de 114,9 millions d'euros, dans le cadre du Pacte national pour la croissance.

Le dispositif de suramortissement de 40 %, destiné à favoriser l'investissement productif, mis en place en avril 2015, a été reconduit jusqu'en avril 2017.

Faciliter la création d'entreprises

9 contrôles de service fait ont été réalisés par l'UD DIRECCTE en 2015 dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), dans le but d'identifier les zones les plus fragiles du territoire et de soutenir la création d'entreprises et de commerces.

15 déclarations de création d'emploi d'une durée indéterminée ou supérieure à 12 mois ont été enregistrées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), donnant lieu à une exonération totale de cotisations sociales pour les entreprises de moins de 50 salariés.



Inauguration de la Cité de l'Objet Connecté par le Président de la République, le 12 juin 2015

Soutenir la revitalisation

Depuis la loi n° 2005-38 du 18 janvier 2005, les entreprises de plus de 1000 salariés ou appartenant à un groupe de plus de 1000 salariés qui procèdent à un licenciement collectif affectant par son ampleur l'équilibre d'un bassin d'emploi sont tenues de contribuer à une opération de revitalisation. Plusieurs bassins d'emploi sont concernés en Maine-et-Loire :

- La revitalisation du bassin d'emploi d'Angers est mise en œuvre par l'agence Angers-Loire-Développement (ALDEV), en association avec le Comité d'Expansion Économique (CODEX) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Maine-et-Loire, dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'État et les collectivités territoriales. Au 1^{er} juin 2015, les entreprises aidées avaient d'ores et déjà créé 1414 emplois, alors que l'objectif initial était de recréer 1305 emplois. Quatre nouvelles conventions, conclues en 2014 et 2015, apportent 1,42 M € au fonds, représentant un objectif de création de 304 emplois. Deux comités d'agrément se sont tenus en 2015 et ont validé 5 projets d'entreprise représentant un engagement de création de 118 emplois.
- Dans les bassins d'emploi Saumurois et du Beaufortais, suite à la suppression de 310 emplois par le groupe France Champignon, le Fonds de revitalisation territoriale ALIZÉ a soutenu 102 projets d'entreprises, pour un engagement de création de 433 emplois et un montant global de 676 500 €. 81 dossiers ont réellement été engagés et 289 emplois ont effectivement été créés, soit un taux de concrétisation de 67%.
- Dans le Segréen, une convention de revitalisation a été signée en 2013 avec le PDG de SORA Composites, reposant sur le plan d'action du groupe pour réindustrialiser le site de Pouancé. Ce projet offre de réelles perspectives d'implantation d'une activité industrielle créatrice d'emplois, en dépit d'un bilan à fin 2015 toujours modeste au regard des ambitions affichées fin 2013.



Environnement

Le modèle agricole français connaît aujourd'hui de nombreuses L'difficultés qui se répercutent au niveau local dans le Maine-et-Loire, fragilisant les territoires ruraux dans un département où l'agriculture constitue le 2° secteur économique avec 11 % de l'activité totale.



Soutien à l'économie agricole

L'année 2015 a été marquée par une crise agricole sans précédent, qui a touché l'ensemble des filières du secteur. Pour y répondre, le gouvernement a débloqué un plan d'urgence de près de 4 millions d'euros (hors mesures fiscales) en faveur des éleveurs de Maine-et-Loire :

MESURES D'ORDRE SOCIAL

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine-et-Loire a déployé les trois enveloppes du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS) pour un montant de 1,28 millions d'euros en faveur de près de 780 éleveurs.

MESURES FISCALES

La mise en œuvre des mesures fiscales d'accompagnement du plan de soutien à l'élevage a permis, au cours du 3° quadrimestre 2015 et du mois de janvier 2016, de répondre dans les meilleurs délais aux demandes gracieuses des éleveurs examinées au cas par cas notamment sur le foncier non bâti.

MESURES RELATIVES AU FOND D'ALLÈGEMENT DES CHARGES

Des aides ont bénéficié à plus de 470 agriculteurs, notamment pour la prise en charge des intérêts bancaires, court et moyen terme, de l'année 2015 (403 agriculteurs pour 1,9 millions d'euros au total) ou encore des frais liés à une restructuration ou une consolidation des prêts bancaires (67 dossiers acceptés sur 324 demandes).

ACCOMPAGNEMENT À LA RECONVERSION

En 2015, 9 exploitants souhaitant quitter l'activité agricole ont bénéficié d'une aide à la reconversion professionnelle, via une prise en charge partielle des coûts de formation ou de déménagement, pour un total de 20 150 €.

ACCOMPAGNEMENT ET PILOTAGE INNOVANT

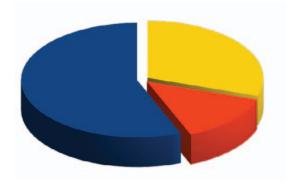
Ce plan a été mis en œuvre par une cellule départementale d'urgence, qui s'est réunie à cinq reprises en 2015. Selon un principe de subsidiarité, cette cellule a validé une grille de priorisation des demandes des éleveurs. Elle a également pu adapter au contexte départemental les critères d'attribution des aides définis au niveau national, afin de cibler au mieux les besoins réels des exploitants.

Développement durable et promotion d'énergies renouvelables

Dans le contexte porté par la COP21 à Paris, la sensibilisation au développement durable a constitué une priorité importante en 2015. Ainsi la 13^e édition de la semaine du développement durable s'est concentrée sur la thématique du « changement climatique et transition énergétique ».

État des lieux des énergies renouvelables en Maine-et-Loire				
	Puissance produite (en MW)	Part de la production régionale	Projets en 2015	
Eolien	216	18,2 %	6 parcs éoliens ont été autorisés au titre du code de l'urbanisme et 2 parcs autorisés au titre du code de l'environnement.	
Photovoltaïque	86,4	22,7 %	Le schéma régional climat air énergie (SRCAE) a fixé à 650 MW l'objectif de puissance installée à atteindre en 2020 pour la région.	
Biomasse (bois et méthanisation)	favorable du Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques			

RÉPARTITION DES ACTIONS DE L'ADEME EN MAINE-ET-LOIRE



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), est intervenue en 2015 dans le département au travers de 50 actions pour un montant total de 4 M€ d'aides, représentant 36,9% du coût total de ces actions (11 M€).

- Déchets (33 actions 2,25 millions €)
- Energie (11 actions 550 000 €)
- Aménagement, urbanisme et management environnemental des entreprises (6 actions − 1,2 millions €)

LES PLANS CLIMAT ENERGIE TERRITORIAUX (PCET)



Avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 24 août 2015, la France se prépare à changer de modèle de développement. Pour mobiliser les territoires, moteurs de ce mouvement, l'appel à projets « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) a été lancé en septembre 2014. En Maine-et-Loire, trois territoires ont été retenus: le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, le Pays des Mauges et la communauté de communes de Doué-la-Fontaine. Grâce à l'accompagnement des services de l'Etat, ces territoires ont pu identifier des actions opérationnelles dans plusieurs domaines de la transition énergétique et écologique (mobilité, bâtiment, agriculture, alimentation, énergie...) et ainsi bénéficier d'une aide financière de 500 000€.

Préservation du cadre naturel

Outre l'adoption du nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 pour le bassin Loire-Bretagne, arrêté le 18 novembre par le préfet coordinateur de bassin, les priorités de l'action des services de l'État en matière de préservation du cadre naturel ont porté sur :

- La gestion de la ressource eau, avec la finalisation de l'étude des volumes « prélevables » du bassin de l'Authion et la mise en place de la gestion collective de l'irrigation dans les bassins versants du Thouet, du Thouaret et de l'Argençon.
- La lutte contre les pollutions diffuses, par 789 contrôles terrain menés par la DDT, en particulier dans les ouvrages de prélèvement du bassin de l'Authion.
- L'amélioration de la sécurité des sites SEVESO seuil haut par des visites conjointes DREAL/forces de sécurité dans le cadre de la prévention des actions de malveillance.
- La protection de la nature et du foncier agricole, notamment par l'adoption du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et l'implication de la DDT dans l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des mesures agri-environnementales et du réseau Natura 2000.
- La politique forestière, avec la présentation de 38 nouveaux plans simples de gestion des forêts.
- La chasse et la pêche, par la délivrance de 330 licences pour la Loire, le Louet, la Dive et le Thouet, et de 3 125 autorisations préfectorales pour des actes de chasse, ainsi que l'organisation de 605 battues administratives.





L'accueil des étrangers

Face à la crise migratoire à laquelle l'Europe a dû faire face (+43 % de demandes d'asile en Maine-et-Loire en 2015), et la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives au titre de la loi relative à la réforme du droit d'asile du 29 juillet 2015, plusieurs appels à projets ont été publiés dans le département :

- Un effort sans précédent décidé par le Gouvernement a permis dans le département la création de 133 places supplémentaires en Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA), portant la capacité totale à 649 places CADA, 97 places en HUDA, 19 places en AT-SA, plaçant ainsi le département au second rang régional.
- Dès la fin de l'année 2015, la Préfecture a créé un **Centre d'Accueil et d'Orientation d'une capacité maximale de 30 places**, à l'AFPA d'Angers.
- 62 autorisations ont été accordées au titre du regroupement familial en 2015. Leur parcours d'intégration repose sur la signature et le respect du contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Pour le Maine-et-Loire, 606 CAI ont été signés en 2015 (contre 685 en 2014) qui ont donné lieu à une prescription de formation linguistique pour 36 % d'entre-eux.
- En 2015, 502 personnes dont 100 enfants se sont vues accordées la **nationalité française** (269 par décret, 161 par déclaration et 72 par manifestation de volonté ou à leur majorité). Le traitement et l'instruction de ces demandes pour le Maine-et-Loire a été **transféré à la plate-forme de Nantes le 1**er **novembre 2015**, répondant à la volonté de garantir un traitement harmonisé sur le territoire et une professionnalisation accrue des équipes en charge de cette mission. La dématérialisation des dossiers et la mise à disposition du public d'un outil d'aide à la constitution du dossier et d'une permanence téléphonique permettent d'aider les postulants dans leurs démarches.

Les dispositifs d'aides sociales et de lutte contre les inégalités

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'insertion par l'activité économique a bénéficié d'un budget de 13,8M€ en 2015 contre 6,3 M€ en 2014. Cette augmentation de l'effort financier de l'État a permis une augmentation du nombre de postes dans les ateliers chantier d'insertion (ACI) et les entreprises intermédiaires (EI).

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'accompagnement du handicap passe par le soutien aux entreprises adaptées (16 entreprises dans le Maine-et-Loire en 2015 pour plus de 12 M€ d'aides), ainsi que par le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) et sa déclinaison locale.

Droits des femmes

La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes a fait l'objet d'une déclinaison départementale du 4e plan interministériel, pilotée par la Commission départementale de lutte contre les violences envers les femmes (CODEV). 988 plaintes ont été déposées en 2015. Par ailleurs, des mesures ont été prises en faveur de l'égalité professionnelle

entre femmes et hommes, tant par l'insertion professionnelle des femmes que par un Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF), permettant à l'Etat de se porter caution pour les créatrices ou repreneuses d'entreprises afin de faciliter leur accès au crédit bancaire. Cette mesure a bénéficié à 30 femmes dans le département, pour un montant total de 480 000 €.

LA VEILLE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

La veille sociale départementale comprend le n°115, un SAMU social, 3 services d'accueil et d'orientation et 3 accueils de jour, pour 570 places d'hébergement généralistes au 31 décembre 2015. Elle se double d'un plan d'urgence hivernal de 346 places en niveau vert et 93 places supplémentaires pour les niveaux d'alerte plus élevés. En outre, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation, contribuant à la prise en charge des personnes sans-abri

ou mal logées, a reçu 1 144 demandes d'hébergement en 2015 (+6 % par rapport à 2014), dont 34,6 % ont été orientées vers un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, contre 24,2 % en 2014. Enfin, l'État a contribué à hauteur de 1 M€ au développement des **pensions de famille** en Maine-et-Loire, où 2 projets ont été accompagnés en 2015 pour une ouverture prévue en 2016.

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES (PDALPD)

Dans le cadre du **Plan Départemental** d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), plusieurs outils garantissant la bonne application du droit au logement ont été mis en œuvre, dont le contingent préfectoral en faveur des ménages défavorisés et la commission de médiation du droit au logement opposable (DALO), qui ont permis l'attribution de 6 183 logements parmi les 10 818 demandes de logements déposées en 2015 par des ménages non logés dans le parc HLM. La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX) a par ailleurs été saisie de 357 situations.

LA SANTÉ DE PROXIMITÉ

La santé de proximité passe par la lutte contre les déserts médicaux. A ce titre, les 17 projets de maisons de santé pluri-professionnelles validés fin 2015 permettent de densifier le maillage des MSP sur le département, et d'identifier les territoires prioritaires restant à couvrir (Saumurois et EPCI de Pouancé et de Candé).

ACTIONS EN FAVEUR DES ANCIENS COMBATTANTS

Les actions en faveur des anciens combattants ont bénéficié de 333 500 € de crédits. 507 dossiers ont été présentés au cours des 5 commissions « Solidarité ».

La politique de la ville, la rénovation urbaine et les aides au logement

L'État met en œuvre, à destination des habitants des quartiers, des moyens pour lutter contre la précarité. Les crédits pour ces opérations sont gérés soit par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (ACSé), soit par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les contrats de ville

En 2015, trois nouveaux contrats de ville (Angers-Trélazé, Cholet et Saumur) ont été signés entre l'Etat et les collectivités, portant sur 13 quartiers prioritaires et concernant 30 580 habitants.

La poursuite des chantiers de rénovation urbaine

Des conventions d'abattement sur la Taxe foncière des Propriétés Bâties (TFPB) ont été signées ou préparées en 2015 pour l'ensemble des quartiers prioritaires du département, pour un montant total de près de 600 000 €.



Le financement de l'habitat privé

En 2015, l'ANAH a alloué 7,5 M€ d'aides pour la réhabilitation de 1 182 logements répartis entre 487 propriétaires bailleurs et 1 134 propriétaires occupants. Dans le cadre de son programme « Habiter Mieux », le Fonds d'Aide à la Réhabilitation

Thermique (FART) a également apporté 2 M€ de subventions, dont 1,6 M€ au titre de l'aide de solidarité écologique (ASE).

Le financement du logement social

Dans le Maine-et-Loire, ce financement passe par deux délégataires (Angers Loire Métropole et le Département). Il s'élève à 2,2 M€ pour la construction de 1160 logements sociaux dans le cadre des aides à la pierre. Par ailleurs, au titre de l'allocation logement, ce sont 190 M€ qui sont versés à 89 000 allocataires dans le département

Aménagement du territoire et modernisation de l'action publique

Relations avec les collectivités et développement des territoires

CONCOURS FINANCIERS

QUELQUES CHIFFRES

2015

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 366 M€

- 6,93 %

DGF GROUPEMENTS 25 M€

- 20,92 %

DGF DÉPARTEMENT 116 M€ - 8,68 %

DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE 18 M€

+ 16,33 %

DGF Communes 129 M€ = 9,77 %

DOTATION NATIONALE

DE PÉRÉQUATION

Dotation de solidarité rurale 18 M€ # 15,64 %

12 M€ + 4,22 %

FONDS DE COMPENSATION
DE LA TVA
50 M€
+ 0.11 %

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 9 M€ + 44.67 %

Total des concours financiers de l'État **524 M€** - 8,03 %

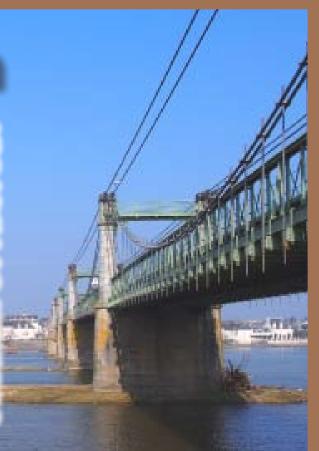
Les relations avec les collectivités territoriales

Dans le cadre de l'effort partagé de redressement des finances publiques, les collectivités territoriales ont vu leurs dotations diminuées en 2015. Néanmoins, pour préserver l'investissement dans les communes rurales, la DETR a été abondée de près de 45 %, le fonds de compensation de la TVA n'ayant pas évolué.

- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT): Dans le cadre du CPER, les dossiers de rénovation du Parc des Expositions d'Angers et du Théâtre de Saumur ont pu bénéficier de 337 000 € de crédits du FNADT. Hors CPER, les projets de revitalisation des centrebourgs de Doué-la-Fontaine et Pouancé ont bénéficié respectivement de 250 000 et 226 000 €.
- Le contrôle administratif et le conseil aux collectivités territoriales: Outre l'activité de contrôle de légalité (91 500 actes en 2015) et de contrôle budgétaire (4940 actes), la Préfecture a accompagné les collectivités territoriales, en lien avec l'activité de conseil fiscal et financier de la DDFIP, notamment au regard des nouveaux projets de création de communes nouvelles et de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale induisant de nombreux projets de fusion d'EPCI (de 30 EPCI en décembre 2015 à 9 EPCI au 1 er janvier 2017)
- L'assistance technique aux collectivités territoriales: En 2015, plusieurs SCoT étaient en étude et des PLUI ont été transformées en PLU de commune nouvelle. Deux démarches de PLUI ont été retenues pour être financées, au-delà de la DGD, par une subvention issue des appels annuels nationaux à projet PLUi: Chemillé et Centre-Mauges, pour 50 000 € chacune.

L'administration territoriale

Le schéma départemental de coopération intercommunale : La loi NOTRe du 7 août 2015 a prolongé le délai imparti pour la révision du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) au au 31 mars 2016 et transféré davantage de compétences aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à la date du 1er janvier 2017. Un projet de schéma a été présenté en septembre 2015, comportant trois volets, l'un relatif aux EPCI à fiscalité propre, le second aux syndicats d'eau potable, puis celui relatif à la question de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). Il a été mis en consultation auprès des collectivités concernées jusqu'à la fin de l'année.



Modernisation des services de l'État

Amélioration des services rendus

Aux collectivités locales :

- Déploiement de l'application de tenue de comptes Hélios pour un peu plus de 1800 budgets de collectivités locales et de leurs établissements publics en Maineet-Loire.
- Dématérialisation de la chaîne comptable et financière dans le secteur public local

Aux usagers:

- Labellisation « Qualipref 2.0 » de la Préfecture, notamment en matière d'information des usagers sur internet, de prise de rendez-vous en ligne, ou encore de dématérialisation des procédures.
- **Promotion des paiements dématérialisés des impôts**, dont le taux pour les particuliers en Maine-et-Loire s'établit fin 2015 à 55,8 % contre 53,7 % au fin 2014.
- Recours à la télétransmission des déclarations fiscales et des paiements des impôts pour les sociétés pour près de 90 % des cas fin 2015, contre 80 % fin 2014.

DES ((ADMINISTRATIONS EXEMPLAIRES)) ET ÉCORESPONSABLES

Afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, chaque administration doit établir un plan particulier administration exemplaire (PPAE). Ce plan a permis d'adopter des pratiques innovantes comme le tri des déchets plastiques ou la modernisation des éclairages, et de généraliser les bilans d'émissions carbone dans chaque administration.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'hiver approche...

FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS GRÂCE AU PROGRAMME

HABITER MIEUX





